

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation

9 novembre 2020

Date d'affichage

9 novembre 2020

Objet de la Délibération

REGLEMENT INTERIEUR

N° 54.2020

Séance du 19 novembre 2020

L'an deux mil vingt, et le dix neuf novembre à 19h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Elodie LEFEBVRE, Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER, Michel GONNET, Sylvie MATHON, David LE GUEN

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PIC

*
—

Monsieur le Président présente le règlement intérieur pour le personnel de la collectivité qui a pour objet de définir de manière claire et précise les règles qui régissent les relations sociales.

Il rappelle que le comité technique a donné un avis favorable sur ce règlement en date du 28/09/2020.

Il demande l'avis des membres du conseil sur ce document et l'autorisation pour lui et le Vice-Président de signer ce règlement.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré et vu l'avis favorable du comité technique :

- Approuve le règlement intérieur proposé qui devient force réglementaire dans la collectivité,
- Autorise le Président et le Vice-Président à signer ce règlement intérieur,
- Dit qu'un exemplaire sera remis à chaque agent du SIVOM.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture



et publication ou notification